



Le Mont-sur-Lausanne, le 28 mai 2021

*Oui à la loi sur le CO<sub>2</sub> le 13 juin*

## **Pour une construction respectueuse du climat**

*Construire avec du bois contribue activement à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et atteindre ainsi les objectifs climatiques de notre pays. La révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> renforce ainsi la construction économe en énergie et en faveur du climat. C'est la raison pour laquelle l'économie de la forêt et du bois dit oui à la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>.*

En Suisse, les bâtiments représentent 24% des émissions totales de gaz à effet de serre. La conception des bâtiments suisses se situe donc en tête des priorités de la politique climatique. Afin que le parc immobilier suisse puisse relever les défis qui l'attendent, il convient de remplacer par des alternatives durables, dans la mesure du possible, les matériaux conventionnels à fort contenu énergétique et aux impacts importants sur les émissions à effet de serre.

La clé réside dans l'utilisation cohérente de matières premières renouvelables tel que le bois. Le bois, un matériau fourni en abondance par la forêt, se caractérise par un impact minimal sur l'énergie grise et stocke naturellement le CO<sub>2</sub>. Dans les circuits régionaux, il en résulte également des produits et des systèmes innovants et respectueux de l'environnement pour le secteur de la construction. L'économie de la forêt et du bois fournit des emplois et des revenus à des dizaines de milliers de personnes, notamment dans les régions périphériques.

La loi sur le CO<sub>2</sub>, qui sera soumise au vote le 13 juin prochain, est l'instrument le plus important pour atteindre les objectifs climatiques en Suisse, conformément à l'Accord de Paris. Grâce à cet effet incitatif, les propriétaires et entreprises gagnent à investir en faveur de la protection du climat. Les rénovations de bâtiments deviendront ainsi plus intéressantes grâce aux fonds injectés dans le Programme bâtiments. C'est pourquoi l'économie de la forêt et du bois soutient la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>.

**Lignum, Economie suisse du bois** est l'organisation faîtière de l'économie suisse forêt-bois. Elle réunit toute les associations et organisations importantes de la filière, les instituts de recherche et de formation, les corporations publiques ainsi qu'un grand nombre d'architectes et d'ingénieurs. S'ajoute à cela une vingtaine de Communautés d'action régionale de Lignum. Lignum offre des services dans les domaines de la technique et de la communication dans toutes les régions de Suisse. L'économie du bois représente 80'000 postes de travail allant de la matière première à l'utilisateur final. Elle regroupe l'économie forestière, les scieries, le commerce, les matériaux dérivés du bois, la charpente, la menuiserie et la fabrication de meubles.

**Organisations et associations réunies sous l'égide de Lignum :**

Dérivés du bois suisse DBS / Forêt Suisse – Association des propriétaires forestiers / FRECEM Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie / Holzbau Schweiz / IBS Industrie du bois Suisse / VSSM Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten

Association suisse du placage / Entrepreneurs forestiers Suisse / IG Blockbau / ISP Communauté d'Intérêts marché Suisse du Parquet / PFB Propriétaires de forêts bernois / STE Swiss Timber Engineers / VGQ Association suisse pour des maisons de qualité contrôlée / VSH Association suisse des raboteries

**Visitez le "service de presse bois" sur [www.lignum.ch](http://www.lignum.ch)**

**Pour de plus amples informations :**

Sandra Burlet  
Directrice  
Lignum Economie suisse du bois  
Mobile +41 78 734 60 34  
[sandra.burlet@lignum.ch](mailto:sandra.burlet@lignum.ch)

Michael Meuter  
Information + RP  
Lignum Economie suisse du bois  
Mobile +41 79 469 82 17  
[michael.meuter@lignum.ch](mailto:michael.meuter@lignum.ch)